14 novembre 2019

TEN NIS COMITÉ PARIS

PROCÈS-VERBAL DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2019

JEUDI 14 NOVEMBRE

ROLAND-GARROS / CLUB DES LOGES

14 novembre 2019

SOMMAIRE

Introduction ..... p : 3

Message du Président ..... p : 5

Rapport moral et sportif du Secrétaire Général ..... p : 12

Rapport de la Trésorière Générale – Analyse des comptes 2019 ..... p : 19

Bilan ..... p : 25

Projet de Budget 2020 ..... p : 26

Bilan pédagogique et sportif du CTR ..... p : 29

Intervention de Prosper AMAR ..... p : 37

Médailles fédérales ..... p : 42

Récompenses 2019 ..... p : 43

14 novembre 2019

Introduction

Le jeudi 14 novembre 2019 s'est tenue à Roland-Garros l'Assemblée Générale annuelle 2019 du Comité de Paris de Tennis.

Le quorum étant atteint (514 voix distribuées pour un quorum de 263 voix), le Président Jean-Luc BARRIERE ouvre la séance à 18h50 et souhaite la bienvenue aux participants.

Le Président déclare ensuite ouverte l'Assemblée Générale.

▶ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1er décembre 2018
Le procès-verbal est approuvé à 98,93% des suffrages exprimés.

▶ Message de la Maire adjointe chargée des Sports du 16ème Mme Samia BADAT-KARAM

▶ Message du Président du Comité

▶ Rapport moral et sportif du Secrétaire Général

▶ Rapport financier de la Trésorière Générale
Annick RIZZOLI, Trésorière Générale, commente les comptes du Comité.

▶ Compte rendu du Commissaire aux comptes
Benjamin ZEITOUN, Commissaire aux comptes, certifie les comptes conformes aux directives comptables.

▶ Approbation des comptes
L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2019 à 100% des suffrages exprimés.

▶ Projet de budget 2020
La Trésorière Générale présente le projet de budget 2020 qui est approuvé à 100% des suffrages exprimés.

▶ Election des délégués et suppléants du Comité de Paris à l'Assemblée Générale de la FFT : le processus électoral est mené par Olivier SAMYN, Président de la CSOE (Commission de Surveillance des Opérations Electorales) en présence d'une seule liste conduite par Jean-Luc BARRIERE.

Suffrages distribués : 514 voix
Suffrages exprimés : 460 voix
La liste conduite par Jean-Luc BARRIERE a obtenu 95,43% des suffrages exprimés.

Le Président Jean-Luc BARRIERE, Annick RIZZOLI et Frédéric BRAGUE seront les délégués titulaires du Comité à l'Assemblée Générale de la FFT.

Luc ALEXANDRE et Jean-Pierre RAVIOT seront les suppléants.

- Compte rendu du Conseiller Technique Régional Coordonnateur Yannick QUERE

- Intervention fédérale : Prosper AMAR

- Remise des médailles de la FFT

Le Président Jean-Luc BARRIERE remet les récompenses suivantes :

Médailles de bronze
Médaille d'argent

- Remise des trophées 2019

Le Président
Jean-Luc BARRIERE

Message du président

Mot de bienvenue

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je suis très heureux de vous accueillir à Roland-Garros pour notre Assemblée Générale annuelle.
Je remercie la Fédération qui a eu la gentillesse de nous permettre de l'organiser dans ce lieu mythique, malgré les travaux qui s'y déroulent.
Je passe en premier lieu la parole à Mme Samia BADAT-KARAM, maire adjointe chargée des Sport à la Mairie du 16ème arrondissement, qui nous fait l'honneur d'être parmi nous ce soir, et qui doit nous quitter avant 19h en raison de son emploi du temps chargé.
Je tiens encore à la remercier, ainsi que Mme Danièle GIAZZI, Maire du 16ème arrondissement, de nous avoir accueillis, gracieusement, à deux reprises.

Mesdames et Messieurs les délégués, le quorum étant atteint, je déclare officiellement ouverte l'Assemblée Générale de notre Comité.

Discours

Merci d'être venus nombreux témoigner de votre attachement au bon fonctionnement de notre Comité.
Comme je vous l'avais indiqué l'an dernier, nous devons tenir compte des nouvelles contraintes du calendrier fédéral. L'Assemblée Générale de la Fédération aura lieu les 14 et 15 décembre et notre Assemblée Générale doit être organisée maintenant avant la fin de l'année. Ces contraintes nous ont obligés à organiser notre Assemblée Générale en semaine, celle de la Ligue Ile de France ayant lieu samedi prochain.
Je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de nos présidents d'honneur, Jean-Pierre LUCOTTE et Hughes CAVALLIN, qui n'ont pu se libérer et être parmi nous ce soir.
François JAUFFRET, Président de la Ligue Ile de France, n'a pas pu être présent, et vous prie de bien vouloir l'excuser.

Avant tout autre propos je souhaite que nous évoquions 2 amis qui nous ont quittés cette saison et qui ont marqué le tennis parisien.

- Roger DUPONT nous a quittés le 19 mars, il a été membre de notre Comité Directeur pendant 16 ans. Il a présidé la commission des Seniors Plus durant 16 années, avec

beaucoup de passion et de dynamisme, obtenant d'excellents résultats. C'était un dirigeant très dévoué sur qui on pouvait toujours compter.

- Monique CHARVET nous a quittés le 22 août dernier. Elle avait fondé et présidé le TC PARIS CENTRE pendant 35 ans. Elle possédait une énergie incroyable, qui lui avait permis de développer fortement son club, et possédait un fort caractère. Personnellement je l'appréciais beaucoup.
  Elle avait siégé à la commission Seniors Plus et s'intéressait à tout ce qui touchait au tennis parisien.

Une minute de silence est observée en leur mémoire.

Je vais évoquer avec vous quelques éléments significatifs de l'exercice écoulé qui a duré 12 mois, contre 11 la saison dernière. Nous avons repris un rythme normal.

Au niveau des structures

Nous avons eu la satisfaction de voir le site des 'Sept Arpents' attribué en concession à l'Amicale Manin Sport Paris Est, club de notre Secrétaire Général, après de longues négociations.
Notre concession aux Lilas vient d'être renouvelée pour 8 ans, c'est une décision du Conseil de Paris du 4 octobre dernier. C'est l'aboutissement d'un gros travail et il a fallu batailler pour obtenir une telle durée et dans des conditions financières supportables pour nos clubs.
Deux autres concessions devraient être attribuées durant la saison 2020.
En premier celle du TCP qui passe au Conseil de Paris actuellement. Le Conseil de Paris se déroule sur 3 jours, avant-hier, aujourd'hui et demain.
Jean-François ALCAN et son équipe ont présenté un excellent dossier. Je ne peux que les féliciter pour ce beau résultat qui récompense des heures et des heures de travail.
Un autre club, le TCP Joinville, qui a fêté ses 100 ans cette année, est en cours de renouvellement.
Le Comité est toujours en soutien de ses clubs lors des différentes négociations, c'est son rôle, et nous l'assumons pleinement.
Pour nos clubs à occupation temporaire, nous avons proposé à la Direction de la Jeunesse et des Sports de passer la durée des autorisations d'occupation de 2 à 4 ans, afin qu'ils gagnent en visibilité et qu'ils puissent plus facilement développer leurs actions. Ce ne sera pas facile à obtenir car c'est impossible à mettre en œuvre pour les autres sports qui ne sont pas dans la continuité des créneaux comme nous.

Certains de nos clubs ont eu à souffrir de travaux qui ont tendance à durer un peu trop longtemps, nous avons essayé d'intervenir à leurs côtés afin de limiter les désagréments.
Pour nos sites en concession, les courts de Flandrin et Pereire donnent satisfaction et le restaurant de Pereire est opérationnel.
Pour les 4 courts en béton poreux du Jardin du Luxembourg, refaits en 2018, un resurfaçage est intervenu cet été afin de résoudre les problèmes d'absorption d'eau qui étaient apparus à la fin des travaux de réfection l'an dernier.
Je ne peux terminer ce point sur les structures sans évoquer le site de Puteaux.
Une Délégation de Service Public de 22 ans a été attribuée à la FFT associée à Urban Soccer pour les terrains de grand jeu.
Ce site de 11 hectares abritera après les travaux, le Centre National d'Entrainement de Padel ainsi que 21 courts de tennis jouables toute l'année dont 11 en terre battue. Il y aura aussi un club house et une salle de fitness.
Les courts de tennis seront - pour certains - utilisés pour accueillir les qualifications du tournoi junior de Roland-Garros ainsi que pour des entrainements.
La FFT a la volonté que - tout au long de l'année - ces terrains soient ouverts aux associations, aux établissements scolaires et aux pratiquants qui jouent ponctuellement.

Au plan sportif et éducatif

Je tiens déjà à souligner qu'au niveau de l'Ile de France, les objectifs fixés par la Fédération ont été largement dépassés. La mutualisation de certaines actions chez les jeunes, notamment pour les stages et les suivis en compétition, est maintenant bien en place.
A Paris, nous avons la satisfaction d'avoir 2 titres de champions de France par équipes jeunes.
Joseph AIDENBAUM pour le challenge national 9 ans et Moïse KOUAMÉ pour le challenge national 10 ans. De plus, Massiva BOUKIRAT, Jenny LIM, Luca VAN ASSCHE et Maelys BOUGRAT ont remporté le titre de champion d'Ile de France.
Enfin, nous avons 8 jeunes qui ont été retenus par la DTN en projets internationaux, 4 en projets nationaux et 1 qui bénéficie d'une bourse.
On ne peut que féliciter les membres de notre équipe technique regroupée autour de Yannick QUERE, de leur implication et de la qualité de leur travail qui ont permis ces excellents résultats chez nos jeunes.
Les Seniors Plus nous ont apporté, comme chaque année, une belle moisson de titres de champions de France et du monde (5 champions de France et 4 champions du monde). Nous allons les honorer tout à l'heure.

Bravo à Sylvie GALFARD KIRSTEN, Nicole HESSE CAZAUX, Didier KAISSERIAN pour ces titres mondiaux.

Bravo toujours au TCP qui a conservé son titre de champion de France chez les femmes et tous nos encouragements pour le championnat 2020 qui débute ce week-end. Nous sommes derrière vos 2 équipes.

Maintenant, je voudrais souligner les parcours exceptionnels de nos grands champions.

Kristina MLADENOVIC, du LPR, a gagné le double Dames à Roland-Garros, le Masters de double à Perth et dans la foulée a remporté ses 3 matchs en Fed Cup le week-end dernier permettant à la France de remporter ce magnifique trophée.

Pauline PARMENTIER faisait partie de l'équipe et a joué aussi un rôle important dans cette victoire. Elle est licenciée au TCP et est le pilier de l'équipe féminine qui truste les titres de Championnes de France.

Enfin n'oublions pas le Capitaine Julien BENNETEAU, du TCP lui aussi, qui rapporte la coupe dès sa 1ère année de capitanat.

Chez les hommes, Nicolas MAHUT, du TCP, a connu une saison exceptionnelle, en double Messieurs, en remportant l'Open d'Australie et le Rolex Paris Masters de Bercy. Et il dispute en ce moment le Masters de double.

On ne peut que féliciter nos grands champions parisiens et savourer cette exceptionnelle saison.

Au plan financier et aides aux clubs

Comme vous le décrira notre Trésorière Générale, nous nous en sommes très bien sortis et nous allons consacrer 1/3 de ce résultat à une aide aux clubs exceptionnelle comme nous nous y sommes engagés depuis 2011.

Cette volonté d'aider les clubs est le reflet de la politique fédérale et on peut considérer qu'une partie non négligeable - plus de 28% - de la DGF (Dotation Générale Fédérale) n'est simplement qu'en transit au Comité.

L'aide aux clubs que nous vous apportons et essayons de développer n'est pas uniquement financière. Il y a bien sûr tout le travail de notre équipe technique pour repérer et entraîner nos meilleurs jeunes.

Et si on ajoute ce budget à l'aide directe, nous arrivons à 110% de la DGF.

Pour les plus jeunes, Yannick QUERE va vous évoquer tout à l'heure la création d'un nouveau concept « les Crocos Rouges » qui va permettre aux plus jeunes de découvrir la compétition, ce qui est - en plus d'être un élément important de progression - un critère très important pour la fidélisation.

Afin que tous puissent participer, nous mettons à la disposition des clubs n'ayant pas de concessions pérennes, des installations de centres de Comité. Nous allons aussi travailler avec vous sur le concept de matchs libres, sans les contraintes habituelles des juges-arbitres et arbitres. Cela sur le modèle des matchs que les bénévoles des clubs organisent pour leurs membres.
Cette année, en plus du congrès habituel des dirigeants, nous avons organisé des rendez-vous avec des thèmes spécifiques qui ont répondu à vos attentes : Cosmos, Valérie ALBARET de la DTN et les clubs galaxie formateurs, la plateforme digitale et le paiement en ligne. Ces réunions ont été appréciées. Nous allons nous attacher à les renouveler.
Et bien sûr, un nouvel OPCO (Opérateur de compétences) depuis le 1er avril. Je laisse le soin à Jean-Pierre RAVIOT de vous présenter l'AFDAS.

Nous avons cet été créé **un nouveau site internet** pour notre Comité.
Nous nous sommes servis du modèle créé par l'Ile de France. C'est un avantage de nos regroupements de Comités.
Notre nouveau site est moderne, *responsive*, et doit nous permettre de mieux dialoguer.
Prosper AMAR, Président de notre Commission Formation et Communication, ainsi que du Digital, va vous en parler dans son intervention.
Il évoquera aussi un dossier que l'on aurait pu croire n'être abordé que dans quelques années, mais qui connait un développement rapide avec un grand succès, c'est l'e-sport. La Fédération travaille dessus et il est important que vous ayez connaissance de ce nouveau concept qui peut vous permettre de trouver de nouveaux adhérents et de fidéliser les actuels.
Ce travail de fidélisation que vous faites au quotidien a porté ses fruits. Cette année le Comité de Paris a connu une hausse de licenciés de +3,81% si on tient compte des licences des centres de Comité. C'est une progression de plus de 1500 licences. Cela démontre le dynamisme et la qualité de travail des clubs parisiens pourtant confrontés à des problèmes de disponibilité de terrains.

Je voudrais enfin aborder un dernier sujet qui regroupe le **tennis sport santé et le tennis adapté.**
Le 5 octobre 2018, nous avions lancé le Sport Santé Bien Etre. C'était son appellation à l'origine, le Bien-Etre a disparu maintenant, et le 5 octobre dernier nous avons participé aux côtés de la Ligue Ile de France à la 1ère journée du Sport Santé francilienne réservée aux médecins, au CNE. Etaient présents Caroline CUVIER bien sûr, ainsi que 55 autres médecins parisiens et 8 clubs parisiens étaient représentés.

Nous continuons d'être leaders sur ce sujet et d'ailleurs ce sport santé a même pénétré l'Hôtel Dieu.
C'est une activité qui est amenée à fortement se développer et d'ailleurs de plus en plus de nos clubs la proposent.
Pour le Sport Adapté, nous travaillons désormais avec 17 instituts. Nous avions commencé en 2016 par notre premier grand rendez-vous qui avait eu lieu sur les courts du Jardin du Luxembourg avec 4 instituts.
Une nouvelle manifestation a eu lieu le 2 avril dernier au centre de Comité des Lilas qui a vu la présence de la Mairie du 20ème, de la DDCS, de la DJS, du CROSIF, de la Ligue Ile de France, d'un représentant du club Coupe Davis, d'une représentante du club Fed Cup et bien entendu du Comité Départemental du Sport Adapté. Tout cela relayé par la station Vivre FM, ainsi qu'une responsable 'd'autisme Asperger'.

Depuis cet évènement, le Comité a organisé le 23 octobre dernier aux Lilas, le 1er TMC homologué de Tennis adapté. Ce fut un franc succès avec 40 participants et la présence de Madame Laetitia AVIA, Députée de la 8ème circonscription de Paris qui soutient nos actions sociétales.

Tous les résultats et toutes les actions ne pourraient avoir lieu sans l'aide de partenaires à nos côtés.

- Le Conseil Régional : Nous touchons des subventions via la Ligue Ile de France.

Sur ce sujet la Ligue Ile de France, qui est en première ligne des subventions, vous en dira plus samedi matin. Vous êtes bien évidemment tous inviter à participer à son Assemblée Générale.

- L'Etat

Comme vous le savez le CNDS a été supprimé et remplacé par l'ANS (Agence Nationale du Sport). La commission d'attribution transite maintenant par la Fédération, puis par la Ligue l'Ile de France. Nous avons bénéficié d'un budget global à peu près identique à l'an dernier.

Un grand merci à nos partenaires privés qui nous accordent des aides essentielles :

- Le Crédit Mutuel

Mme Delphine SPANHOVE est présente aujourd'hui, accompagnée de Sonia YVINEC, Djazira CHANSON et Charlotte TARDIVON. C'est un partenaire qui est à notre écoute et il vous aidera précieusement pour vos dossiers financiers.

- La station de radio Vivre FM qui soutient et relaie nos actions dans le tennis adapté.

- Ainsi qu'Interparfums qui vous gâte lors des Congrès. Sans oublier Head dont deux représentants sont parmi nous aujourd'hui : Messieurs Arnold MORZADEC et Pierre COURBIS, Forest Hill, et - depuis peu - le Fonds de dotation Porosus qui accompagne 2 jeunes entraînés de Comité.

- Un grand merci aussi à la Mairie du 16ème qui nous a permis gracieusement d'organiser 2 journées dans sa magnifique salle de réception.

- Enfin bien entendu notre maison mère la FFT.

Comme vous avez pu le constater, le stade Roland-Garros est actuellement un grand chantier. Les ailes qui vont former le toit ouvrant du court Philippe CHATRIER sont installées à raison d'une toutes les 3 semaines. L'année prochaine nous aurons une couverture qui, nous l'espérons, les essais devraient débuter en mars, sera opérationnelle, même si les sessions de nuit ne sont prévues qu'en 2021.
Enfin en 2020 les courts Philippe CHATRIER, Suzanne LENGLEN, Simonne MATHIEU et le court n°14 seront éclairés afin que les parties ne soient plus interrompues par la nuit.

En conclusion, je vous dirai que la Ligue Ile de France se porte bien et que notre collaboration est excellente.

Elle va continuer à progresser, notamment au travers de la formation.
Je vous rappelle la date de l'Assemblée Générale de la Ligue Ile de France, c'est samedi prochain 16 novembre à 9h00 ici même à Roland-Garros (salle côté club).

Il me reste à vous exprimer mes sincères remerciements car rien de ce qui a été évoqué n'aurait été possible sans vous les clubs, et sans le dévouement et la compétence des membres de notre Bureau, de notre Comité Directeur et de nos commissions, sans oublier l'ensemble de notre personnel totalement impliqué, très dévoué et compétent.

Jean-Luc BARRIERE
Président

Rapport moral et sportif du Secrétaire Général

Mesdames, Messieurs,

Cette présentation concerne la période du 1er septembre 2018 au 31 août 2019 soit 12 mois.

Je commence par un point sur nos forces vives qui sont constituées par :
Une équipe de permanents dynamique, motivée et régulièrement formée qui dispose de 11 personnes pour l'équipe administrative, dont 5 agents d'accueil, et de 5 personnes pour l'équipe technique. Elsa Morel l'a intégrée cette saison, le 1er septembre 2018 et nous pouvons féliciter Maxime Texeira qui a réussi brillamment son DES la semaine dernière.

Une équipe de 77 bénévoles qui oeuvrent au sein du Bureau, du Comité et des Commissions, qui propose, assure, et anime le quotidien des activités de notre comité en relation avec l'équipe des permanents.
Nous gérons cinq centres dans le cadre de CODP (conventions d'occupation du domaine public) comme notre Président l'a indiqué dans son message, je me contente donc d'évoquer quelques éléments les concernant.

Le centre de Comité Paris Ouest Tir aux pigeons dont le nouveau pavillon réalisé par le club résident est magnifique.

Les centres Flandrin – Pereire et *le Jardin du Luxembourg* qui ont été fortement impactés par la crise des gilets jaunes et le centre de Flandrin qui sera à nouveau impacté par les travaux du tramway des Maréchaux dont les travaux commencent.

Le centre de Comité Paris Ouest Jean Dixmier qui a vu le départ, le 1er septembre 2018, de Martine Hatrisse qui quittait ses fonctions de restauration et d'accueil du site, et qui a été remplacée par Jelena Usak.

Le Centre de Comité Paris Est Les Lilas dont la concession arrivait à expiration, a fait l'objet d'une offre de la part du Comité déposée le 16 avril 2019 pour l'obtention d'une CODP qui a été renouvelée pour huit ans à la satisfaction des clubs utilisateurs. Je dois souligner comme l'a dit notre Président, que ce renouvellement a suscité de nombreux rendez-vous et un nombre d'heures de travail très conséquentes.

Nos clubs affiliés :
Le Comité fédère 145 clubs et 48 sections tennis d'entreprise

- 60.7% ont moins de 130 licenciés. Je rappelle que 130 représente l'effectif moyen d'un club en France.
- 24.1% ont entre 131 et 500 licenciés.
- 9% ont entre 501 et 999 licenciés.
- 6.2% ont plus de 1000 licenciés.

Au total nous avons enregistré 39 640 licences hors celles prises dans les centres de Comité qui ne sont pas considérées comme licences clubs par la Fédération.
En augmentation de 1 057 par rapport à la saison 2018, notre Comité connait la plus forte augmentation de licences de l'île de France. Le total des licences prises à Paris cette année est de 41 015.

Les principaux événements organisés par le Comité cette saison :

- Le premier notre Assemblée générale du 1er décembre 2018 à Roland Garros.
- Puis la Remise de 80 coupes et trophées pour les championnats de Paris par équipes 2018 le mercredi 12 décembre à Roland Garros.
- Une réunion avec les nouveaux dirigeants de clubs au siège du comité le 12 février.
- Puis le Congrès des dirigeants qui s'est déroulé le 6 avril 2019 à la Mairie du XVIème arrondissement, 3 thèmes étaient proposés à l'ordre du jour :
    - La plateforme digitale animée par Bruno Molinier (FFT) et Prosper Amar (Président de la commission Communication digital)
    - Le paiement en ligne animé par Bruno Molinier (FFT) et Xavier Thézé (TCP Joinville)
    - Le club galaxie formateur 4-7ans animé par Valérie Albaret (DTN) et Yannick Quéré (CTR).
- Le 23 avril au centre de comité Dixmier, la désormais classique « Opération balle Jaune » a permis de remplir 128 cartons soit environ 40.000 balles.
- Le 16 mai, à la mairie du XVIème arrondissement, le COSMOS a organisé à notre demande, une intervention portant sur les thèmes intéressant les clubs dans leurs

fonctions d'employeur : Le temps de travail, le statut d'autoentrepreneur et les contrats spécifiques.

- L'action Tennis à l'école s'est déroulée au cours des mois mai et juin, 1500 écoliers issus des écoles maternelles et primaires des 15è, 19è, 20èmes.
- La 23ème édition du Décatennis a permis à 14 équipes de 11-12 ans et 13 équipes de 13-14 ans de se rencontrer. Au total une centaine d'enfants y ont participé.
- L'organisation des championnats de Paris individuels.

  Ils se sont déroulés du 23 février au 10 mars pour les Seniors +, du 20 avril au 28 avril pour les 3èmes et 4èmes séries et pour les 2èmes séries du 20 avril au 5 mai sur le centre Dixmier.

  Les 3èmes séries du 25 février au 10 mars et les 4èmes séries du 22 avril au 5 mai au centre des Lilas.

  La participation aux Championnats individuels a été stable avec 168 inscrits en 2ème série, 170 en 3ème et 145 en 4ème série.
- Le 23 juin, participation à la 3ème édition de la journée Olympique sur un terrain de tennis grandeur nature implanté entre l'obélisque et l'avenue des Champs Elysées, coordonnée par Eric Lajugie a permis d'accueillir environ 1500 personnes.

  Bernard Giudicelli et Jean Luc Barrière étaient présents lors de cette journée qui a vu la signature de la convention FFT et du COJOP (Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris).

Ce focus n'est évidemment pas exhaustif, car vous recevrez comme chaque année le compte rendu d'activités de chaque commission

La commission du *Tennis au Féminin* présidée par Isabelle Billard Delage

- Rappelons la Phase finale des raquettes FFT qui s'est déroulée à Annecy du 5 au 7 octobre 2018 – 32 équipes s'y sont rencontrées dans une ambiance sportive et conviviale. C'est le *Lagardère Paris Racing* qui remporte la compétition.
- La journée du tennis féminin a réuni le 18 novembre 2018, au centre de Dixmier, 53 joueuses représentant 20 clubs dans une ambiance conviviale et intense.

- Le 17 juin au centre de Comité du Tir aux Pigeons s'est déroulée la Phase finale parisienne des raquettes FFT remportée par *La Camillienne de Paris*.

Le Tournoi des Parisiennes qui comprenait cette saison un 3ème tableau :
Le premier 1er tableau de 23 équipes a été remporté par le *LPR1*, le 2ème tableau de 20 équipes par le *LPR2* et le 3ème tableau 13 équipes par l'*ASCBB3*.

- Le 23 juin 2019 le 1er TMC spécial Bénévoles et dirigeantes a permis à 24 joueuses de se rencontrer dans une ambiance joyeuse au centre de Comité des Lilas.

La Commission du *Tennis Entreprise* présidée par Christian Rizzoli
La réforme territoriale a fortement impacté la qualification des équipes pour les championnats de France en passant de 8 qualifiés à 4 ce qui a obligé à un barrage entre les 8 champions départementaux : c'est l'équipe de la FFT chez les hommes et le CACL chez les dames qui sont sortis des barrages pour l'interzone qui s'est joué en Octobre.
Le championnat d'hiver qui s'échelonne de novembre à février se joue en 3 simples. Il a concerné 61 équipes Messieurs et 17 équipes Dames.
Le championnat de printemps qui lui se joue de mars à juin sur un format de 4 simples et un double a enregistré 45 équipes Messieurs et 20 équipes Dames.

La Commission des*Seniors+* présidée par Michel Bergès
La réforme territoriale a impacté les championnats de Paris avec la création de la division Excellence qui est qualificative pour le championnat Île de France.
La répartition des divisions par catégorie a été pour les :

- 35 ans Dames dans deux divisions et Messieurs dans 4 divisions.
- 45 ans Dames dans deux divisions et Messieurs 3 divisions
- 55 ans Dames dans la division Excellence et Messieurs dans deux divisions
- 65 ans Messieurs sont répartis dans la division Excellence

Au total ce sont 104 équipes féminines et masculines qui ont participé à ces championnats.
L'inter-ligues Messieurs 75 ans a été remporté par l'Ile de France avec trois joueurs parisiens : P. Beust ; Eric Loliée ; Kjell Worren.

La Commission des*Seniors présidée* par Jean Pierre Raviot
Le *Championnat de France interclubs 2019* a concerné 10 équipes féminines parisiennes 2ème comité derrière les Hauts de Seine avec 12 équipes : C'est le *Tennis Club de Paris* qui remporte le titre en 1ère division.

Chez les messieurs ce sont 13 équipes parisiennes qui ont participé, là encore notre Comité est 2ème comité derrière les Hauts de Seine.

Championnat Pré-national Île de France 2019

2 équipes féminines et 1 équipe masculine ont participé à ce championnat

Les championnats de Paris par équipes 2019 ont permis à :

64 équipes féminines et 129 équipes masculines de se rencontrer

La coupe Chapignac réservée aux joueurs et joueuses de NC à 4ème série a concerné 35 équipes féminines et 71 masculines.

299 équipes « Seniors » ont donc participé à ces rencontres, en diminution de 10 par rapport à 2018. Elles se déroulent dans un contexte compliqué pour les clubs à occupations précaires, malgré leur attachement à ces rencontres qui souvent permettent de créer le lien entre les adhérents.

La Commission *Médicale* présidée Dr Serge Djama

Le suivi des jeunes s'est déroulé dans de bonnes conditions, au cours de trois séances, conformément au programme.

Pour le programme Galaxie Tennis 4-7 ans, la commission sera vigilante pour assurer un suivi médical strict.

La Commission des *Jeunes* présidée par Christophe Roger-Vasselin

Le nombre d'équipes engagées dans les championnats a légèrement augmenté avec 2 équipes supplémentaires chez les jeunes filles et une chez les garçons. Au total nous avons donc enregistré 216 équipes.

Cette évolution positive est fortement limitée par le manque de terrains proposés pour les clubs dits précaires.

Cette année a vu la première édition du championnat de France 12 ans et moins : 2 équipes parisiennes se sont qualifiées pour ce championnat : le LPR pour les garçons et l'APSAP VP pour les filles. Ces deux équipes se sont inclinées en quart de finale.

La Commission des *actions éducatives et sociétales Tennis sport adapté* présidée par Gérard Lucas

Je ne reviens pas sur les actions de cette commission qui vous ont été présentées par notre Président.

Par contre dans le cadre de la 10ème édition des « Trophées des Actions Solidaires de la FFT » quatre dossiers parisiens ont été retenus :

1 - Reuilly Nation Sport Tennis qui recevra une aide de 2730€ pour la création d'un pôle sport adapté au sein du club.
2 -TC 12 Bercy avec une aide 2145€ pour ses séances de tennis santé à l'hôpital Saint Louis.
3 – AGF17/18 avec une aide de 1755€ pour son action de lutte contre le vieillissement.
4 – Amicale Manin Sport Paris Est une aide 1365€ pour le tennis adapté envers les Autistes.

La Commission *Digital et Communication* présidée par Prosper Amar
La commission a poursuivi son travail envers les clubs, pour les inciter à ne pas négliger leur visibilité sur la toile au travers de « Google my business », Novatopo.
Elle s'est également impliquée dans le projet général d'amélioration, de dynamisation et digitalisation des clubs.
Prosper Amar vous présentera en fin de séances les nouveautés dans ce domaine.

La Commission *Développement et la Fidélisation* présidée par Philippe Kuntz
La commission poursuit son travail sur le challenge de développement et la fidélisation et sa visite des clubs.

La Commission de *Classement* présidée par Jean Luc Barrière
Constate que le classement mensuel est devenu une réalité incontournable qui semble satisfaire l'ensemble des joueurs : 1.999.163 matches de simple ont été enregistrés, soit 34518 de plus qu'au cours de la saison 2017 (la saison 2018 n'avait que 11 mois).
Un rappel n'oubliez pas de consulter votre palmarès et votre bilan sur Ten Up !

La Commission d'*Arbitrage* présidée par Nicolas Lambert
Qui nous rappelle que toutes les formations de niveau deux sont de la responsabilité de l'île de France.
L'organisation de la semaine de l'arbitrage s'est déroulée du 27 octobre au 4 novembre 2018 pendant l'Open de Paris Bercy
Et le maintien du questionnaire sur les connaissances en matière de réglementation : « Posez-nous vos questions. »

Pour terminer, je souhaite vous rappeler les acteurs qui peuvent vous aider dans votre rôle d'association employeur.

Le COSMOS (Conseil Social du Mouvement Sportif)
Le 1er septembre 2018 a vu la mise en place effective de la convention passée entre la Fédération et le COSMOS le 8 juin 2018 dernier, relative à l'offre de services spécifiques. Cette convention permet de faire bénéficier à tous nos clubs de l'expertise du COSMOS en droit social.
L'inscription au COSMOS est gratuite et nous vous incitons fortement à vous y inscrire.

L'AFDAS
Le Ministère du Travail a délivré à l'AFDAS, opérateur historique de la culture et des médias l'agrément lui permettant d'assurer ses missions d'opérateur de compétences (OPCO) dans le champ du sport à compter du 1er avril 2019.
C'est désormais l'interlocuteur des structures de la branche Sport et de leurs salariés en matière de formation professionnelle qui remplace le précédent OPCA Uniformation.
L'AFDAS s'engage à une prise en charge rétroactive des formations débutées au 1er trimestre dont le financement aurait été refusé par Uniformation.
L'AFDAS vous offre des facilités administratives à travers la pratique de la subrogation et des délais de dépôt de demandes de financement plus souples.

Je vous rappelle deux dates importantes :

- L'Assemblée Générale de la Ligue Ile de france samedi matin.

- Le mercredi 15 janvier la remise des récompenses des championnats de Paris par équipes à Roland-Garros.

Jean-Pierre RAVIOT
Secrétaire Général

Rapport de la Trésorière Générale – Analyse des comptes 2019

Mesdames et Messieurs,

Vous avez dans votre dossier l'ensemble des comptes 2019, à savoir :

1. Les comptes analytiques du Comité arrêtés au 31/08/2019
2. Le bilan du Comité
3. Le projet de budget 2020

L'année 2019 se caractérise par 3 points particuliers :

- Nous retrouvons un exercice sur 12 mois puisque l'an passé afin de se mettre en adéquation avec les autres fédérations sportives l'exercice ne comportait que 11 mois.
- La prise en charge de nos meilleurs jeunes par la ligue Ile de France.
- Nous avons modifié le mode de comptabilisation des factures. Désormais les factures sont comptabilisées dès émission, alors que sur les exercices précédents c'était au moment du règlement (Ceci afin de faciliter la gestion).

Comme les années précédentes, nous avons souhaité nous entourer de toutes les compétences puisque, en complément de notre Commissaire aux Comptes (continentale d'Audit) et du cabinet comptable Platinium Conseil, nous faisons appel à un cabinet spécialisé pour valider les dossiers fiscaux.

Au niveau des comptes du Comité, nous vous rappelons que, concernant leur présentation, nous devons suivre le schéma analytique qui nous est indiqué par la Fédération. En particulier, au niveau des produits, ne sont comptabilisés que les produits administratifs nets c'est-à-dire que dans la présentation n'apparait que la quote-part des licences qui nous revient.
De la même façon, et suite aux préconisations et recommandations du Cabinet Francis Lefebvre, les flux de redevance liés au site du Tir aux Pigeons sont assimilés à des opérations de débours compte tenu du caractère réciproque de la prestation entre la Mairie de Paris et le Comité, et entre le Comité et l'ASCBB. L'opération ne génère ni résultat taxable à l'impôt sur les sociétés, ni recettes taxables à la TVA. Cette méthode de comptabilisation a également pour conséquence que les sommes reçues de L'ASCBB au titre de redevance, et corrélativement reversées à la Mairie de Paris, n'impactent pas le résultat.
Les comptes que je vais vous présenter ont été contrôlés par le Commissaire aux Comptes et ont reçu son approbation.

Ils ont été approuvés par les Bureau et Comité Directeur du 29/10/2019.

Compte de Résultat

A – Au Niveau des Produits

Nos recettes courantes s'établissent à 2 842 825 € en hausse de 18 849 € par rapport l'an dernier. Nous verrons la raison de cette évolution dans l'étude plus particulière du poste des Centres du Comité de Paris.

L'évolution des principaux postes est la suivante :

1. **Les Produits Administratifs Nets** [444 076 € soit – 7 759 € par rapport à 2018] (conforme au budget)
   Ce poste regroupe principalement le produit des licences avec 430 655 €, quasi stable, les cotisations statutaires et taxes de tournois.

2. **Les Aides Fédérales** :
   Elles s'élèvent à 409 700 €, conformes au budget et stables par rapport à l'an dernier (409 871 €).
   Elles correspondent à la Dotation Globale Fédérale qui nous est accordée par la Fédération Française de Tennis via la Ligue Ile de France
   Ces aides désormais ne sont plus systématiquement liées à des emplois budgétaires, mais sont déterminées de façon globale.

3. **Les Produits Sportifs et Educatifs** :
   Ce poste se monte à 286 280 € en baisse de 81 202 € par rapport à l'exercice précédent.
   Cette baisse importante nécessite des commentaires, elle concerne deux postes :
   Le traitement des AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) sur un an au lieu de deux l'année passée qui sont repris dans le poste des charges afin d'être réglés à la Ville de Paris (43 900 € contre 77 428 € pour 2018).
   La Ville avait mis plus d'un an pour établir les factures, suite au nouveau mode d'attribution des AOT.

La baisse des bourses accordées à nos meilleurs jeunes puisqu'ils sont pris en charge par la Ligue Ile de France (- 40 000,00 €)

4. Les Subventions [140 305 €]

Ce poste inférieur de 10 915 €, concerne la baisse des subventions accordées par l'ANS (Agence Nationale du Sport). Ce sont les aides de l'état.

Les subventions se décomposent en :

- 55.000 € pour la ville de Paris
- 39 000 € pour ANS
- 25 000 € pour le Conseil régional
- 21 305 € pour la formation DE

5. -Les Produits des centres de Comité [1 558 838 €]

Ce poste est stable car nous somme sur un exercice de 12 mois

Les recettes par centre sont les suivantes :

1 Centre des Lilas

Cotisations des clubs : 301 976 €

Auxquelles il convient d'ajouter la participation du TC Lutèce pour un montant de 87 533 €.

2 Centre Jean Dixmier

Cotisations des clubs : 179 658 €

Auxquelles il convient d'ajouter la participation de l'APSAP VP pour un montant de 90 712 €.

Cotisations Individuelles : 5 760 €

3 Centres Flandrin/Pereire

Cotisations des clubs : 137 619€

Cotisations Individuelles : 5 305 €

4 Centre du Tir aux Pigeons

Cotisation des clubs : 31 852 €

5 Centre Jardin du Luxembourg

Cotisation des clubs : 133 369 €

Cotisations Individuelles : 66 080 €

En ce qui concerne les points de restauration, le total des redevances restaurants se monte à 303 421 € (218 548 € pour le Tir aux Pigeons et 84 873 € pour Flandrin/Pereire), auquel s'ajoutent des refacturations de frais et des quotes-parts d'impôts fonciers auprès des sous-concessionnaires restauration pour un montant total de 132 235 €.
Les recettes publicitaires se montent à 69 913 €.
Autres recettes, les quotes-parts de l'Etat et du Conseil Général pour nos emplois aidés de 11 200 €.

Produits Financiers

Stables par rapport à l'année passée, les taux étant toujours aussi faibles. On ne peut pas attendre de miracle.

6 Produits exceptionnels

Ils se montent à 57 212 € représentant la quote-part des subventions d'investissement. Je vous rappelle que les subventions d'investissement se retrouvent en produits exceptionnels, alors que les amortissements sont mis en charges courantes.

En conclusion les produits de l'exercice s'élèvent à 2 900 037 € stables malgré la baisse de certaines subventions.

B – Au Niveau des Charges

Pour cet exercice, les charges courantes se montent **2 806 148 €** en augmentation de 115 249 € par rapport à l'an dernier qui – je vous le rappelle – ne comportait que 11 mois.
Les principaux postes de charges sont les suivants :

Aides aux clubs

Je vous rappelle que suivant le nouveau plan comptable analytique imposé par notre Fédération, le poste Aides aux Clubs en tant que tel n'existe plus.

Les aides sont réparties suivant leur affectation dans les charges sportives, éducatives, animations, communication et administratives.

Regroupées elles se montent cette année à 133 837 €. Nous vous rappelons, que nous sommes à votre disposition pour vous aider à monter un dossier. N'hésitez pas à nous contacter.

Nous avons tenu compte du bonus de 30 671 € porté en charges exceptionnelles affecté aux clubs conformément à la « règle d'or » adoptée en Bureau du 1er décembre 2011. 1/3 du résultat va à destination des clubs.

1. Charges Administratives et Fonctionnement Général

Elles se montent à 338 773 € en hausse de 39 087 € par rapport à l'an passé. Ne pas oublier, comme pour les produits, que nous sommes sur 12 mois.

On peut noter une bonne maitrise des postes de gestion classique (affranchissement, téléphone, internet, fournitures).

2. Charges Animation et Communication

Elles s'élèvent à 117 597 €, inférieures au budget et stables par rapport à l'an dernier (114 632 €).

3. Charges Sportives et Educatives

La baisse de ce poste pour 25 925 € est liée :

- Aux AOT dues à la Ville de Paris pour 40 758 € au lieu de 76 047 € l'an passé (nous l'avons évoqué dans l'étude du poste Produits Sportifs et Educatifs).
- A une hausse de 14 804 € due au paiement des places concernant la Coupe Davis de l'année 2018.

4. Charges Centres de Comité

Ce poste tient compte du fonctionnement des centres des Lilas, de Jean Dixmier, Flandrin/Pereire, du tir aux Pigeons et du Jardin du Luxembourg.
Même constatation que pour les produits, ce poste est en stable car nous sommes sur un exercice de 12 mois.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

- Fluides 179 031 €
- Entretien (espaces verts, courts, maintenance) 127 526 €
- Nettoyage 95 148 €
- Gardiennage 88 174 €

- Salaires et charges sociales 286 127 €
- Redevances et taxes diverses 302 461 €

5. Dotations aux Amortissements

Ce poste comptabilise les amortissements sur les investissements réalisés sur les sites des Lilas, Dixmier et Flandrin/Pereire et les nouveaux travaux de réfection des terrains du Luxembourg. (*Ce poste est en hausse d'environ 30 000 € si l'on tenait compte du fait que l'exercice précédent ne comportait que 11 mois*).

6. Charges financières

Même remarque : ces charges correspondent aux intérêts des emprunts effectués pour la réalisation des investissements précédents.

7. Charges exceptionnelles

La baisse de ce poste prend en compte la fin du contentieux sur le site de Pereire (32 546 € contre 141 382 €) ainsi que la hausse de l'Impôt sur les Sociétés (qui passe de 3.555 € à 32.965 €).

Le résultat initial 2019 étant excédentaire de 92 014 €, nous avons décidé - conformément à la décision prise par le Comité Directeur il y a 8 ans - de redistribuer aux clubs le 1/3 de ce résultat soit 30 671 € porté en charges exceptionnelles.
En conclusion notre exercice 2019 dégage un résultat bénéficiaire de 61 343 € et compte tenu de la dotation aux amortissements, notre MBA - qui mesure la capacité d'autofinancement - s'élève désormais à 323 507 €. (262 164 € d'amortissements + résultat 61 343 €).
Elle est en hausse de 41 596 € par rapport à l'an dernier.

Je voudrais remercier le personnel pour ses efforts en direction d'une gestion rigoureuse.

Bilan

ACTIF

Notre actif immobilisé s'élève à 2 204 098 €.

Le poste Constructions est en hausse de 97 848 € pour se monter à 1 983 896 €. Cette hausse prend en compte la livraison des travaux sur les sites de Flandrin-Pereire et du Luxembourg.

Notre actif circulant progresse de 1 126 443 € et se monte désormais à 3 325 878 €.

Cette hausse provient du changement de mode de comptabilisation des factures et du poste disponibilité qui enregistre le prêt sur les travaux du Jardin du Luxembourg non encore réglés.

Slide

« On vous a envoyé une version avec une erreur de forme (page 43), sans aucun impact fiscal ni d'autre ordre juridique, et qui n'a aucun impact sur le résultat.

La version ci-après est la version définitive corrigée à ce jour »

PASSIF

Nos Réserves se montent à 2 172 620 € auxquelles s'ajoutera le résultat de 2019 soit 61 343 €.

Au niveau des dettes financières, la hausse de l'endettement est de 221 849 € brut ; car l'endettement *net* des disponibilités est en forte diminution ;

Les dettes fiscales et sociales - qui comprennent notamment les taxes foncières des différents sites - sont supérieures à celles de l'an dernier de 154 289 €

Le poste Impôts sur les sociétés passe de 3 555 € à 32 965 €, revenant à un niveau habituel, puisque l'an passé il avait été exceptionnellement réduit du fait du règlement du litige sur le site de Pereire qui touchait le secteur lucratif.

Les produits constatés d'avance concernent les factures comptabilisées dont les recettes portent sur l'exercice suivant.

En conclusion notre bilan cette année s'établit à 5 529 976 €.

Avant de répondre à vos éventuelles questions, je passe la parole à notre commissaire aux comptes.

14 novembre 2019

Projet de Budget 2020

Comme vous le savez, les règles de comptabilité publique nous imposent de présenter un projet de budget à l'équilibre. C'est ce qui a été fait avec une approche toujours prudente comme vous en avez pris l'habitude.

Il a été pris comme idée directrice une stabilité des différents postes tout en tenant compte de la hausse du coût de la vie. Ce qui amène une légère hausse aussi bien des postes de produits (centres de Comité et subventions) que des charges pour parvenir à un budget global de 2 877 000 €.

Les principales évolutions sont les suivantes :

Au niveau des produits

1- Les produits administratifs nets : ont été pratiquement reconduits à l'identique dans l'attente de l'évolution du nombre de nos licences, seule variable d'ajustement pour cet exercice.

2- Les aides fédérales : de même les aides fédérales ont été budgétisées de manière stable.

3- Les produits éducatifs et sportifs : nous les avons budgétés à l'identique par rapport au réel 2019.

4- Les subventions : prévues en baisse 10 000 €. C'est simplement pour tenir compte des incertitudes liées à ce poste. Tant que rien n'est voté… donc prudence !

5- Les produits Centres de Comité : sont budgétisés en hausse de 11 000 € par rapport à l'année 2019.

6- Les Produits financiers : là aussi prudence. Comme évoqué précédemment la faiblesse des taux de rendements actuels ne permet pas de miracle.

7- Les produits exceptionnels : c'est l'estimation de la quote-part des subventions d'investissement à ce jour.

Dans ce contexte les produits prévisionnels s'établissent donc à 2 877 000 € ce qui est une estimation raisonnable.

Au niveau des charges

1- Les charges administratives et fonctionnement général : De même que pour les produits, nous maintenons la stabilité.

2- Les charges animations et communication : stabilité du poste pour tenir compte d'actions de promotion pouvant être conduites.

3- Les charges sportives et éducatives : Même stabilité budgétisée ; ce poste nous semblant avoir atteint maintenant sa maturité.

4- Les charges centres de Comité : le budget présenté est en hausse de 33 600 € (pris en compte de la hausse du gaz et d'électricité et des divers impôts - taxe de balayage et impôts locaux).

5- Les dotations aux amortissements : nous les avons estimées en baisse de 12 000 € pour tenir compte des investissements venant à terme. Les futurs travaux du Luxembourg n'impactant que peu cet exercice.

6- Les charges financières : nous les avons maintenus pour le même montant.

7- Les Charges exceptionnelles : rien de particulier à ce poste.

En conclusion : avec des charges s'établissant à 2 877 000 € notre projet de budget est présenté à l'équilibre.

Il a été élaboré de façon prudente.

Annick RIZZOLI
Trésorière Générale

Projet de budget 2020 du 01/09/2019 au 31/08/2020

	PRODUITS	
90	Produits administratifs nets	445 000
91	Aides fédérales	400 000
92	Produits sportifs et éducatifs	290 000
95	Subventions	130 000
96	Produits centres de comité	1 570 000
97	Reprise provisions	0
98	Produits financiers	2 000
	Total produits courants	**2 837 000**
99	Produits exceptionnels	40 000
	Total produits	**2 877 000**

	CHARGES	
80	Charges adm. et fonct. gal	345 000
81	Charges animations et com	122 000
82	Charges sportives et éducatives	680 000
86	Charges centres de comité	1 420 000
87	Dotation amort. et provisions	250 000
88	Charges financières	30 000
	Total charges courantes	**2 847 000**
89	Charges exceptionnelles	30 000
	Total charges	**2 877 000**

Intervention du CTR

Yannick QUÉRÉ

TEN NIS COMITÉ PARIS

SOMMAIRE

1. **La formation du jeune joueur**
   - **Le recensement des 6 - 7- 8 ans**
   - **La formation des enfants de 9 à 11 ans**
   - **L'entraînement et le suivi des joueurs de 12 - 16 ans dans le Pôle Espoirs**
2. **Le programme fédéral « Clubs Galaxie Team 7 ans »**
3. **La compétition « Galaxie Tennis »**
4. **La formation des enseignants**

Conclusion

Assemblée Générale du Comité de Paris

COMITE PARIS

1- La formation du jeune joueur

- Le recensement des enfants âgés de 6 - 7- 8 ans

Recensement ouvert à tous les enfants nés en 2012 licenciés dans un club Parisien:

10 Filles + 11 Garçons sont retenus

Mutualisation IDF

- 5 TMC formule « Coupe Davis » organisés dans les comités d'IDF
- 7 tournois Open dans les clubs et les comités d'IDF

Assemblée Générale du Comité de Paris

COMITE PARIS

1- La formation du jeune joueur

- Le recensement des enfants âgés de 6 - 7- 8 ans

Assemblée Générale du Comité de Paris

TENNIS COMITE PARIS

1- La formation du jeune joueur

➢ La formation des enfants de 9 - 11 ans

Le comité a entrainé 8 Filles et 8 Garçons en collaboration étroite avec les clubs.
Les joueurs sont suivis en tournois.
Organisation de 10 stages pour les 8/9 ans.

Mutualisation IDF

- Stages pour les 9 ans et les entraineurs
- Organisation de 8 TMC
- Suivis de 12 Tournois Nationaux + Challenge National 9 ans et 10 ans

Assemblée Générale du Comité de Paris

TENNIS COMITE PARIS

1- La formation du jeune joueur

➢ La formation des enfants de 9 - 11 ans

RÉSULTATS :

- 9 Victoires en tournois
- 12 Finales ou ½ Finales
- Challenge National par Equipes:
  - Victoire de l'IDF en 9 ans Garçons
  - Victoire de l'IDF en 10 ans Garçons
  - Victoire de l'IDF en 10 ans Filles
  - ½ Finale de l'IDF en 9 ans Filles

Assemblée Générale du Comité de Paris

TENNIS COMITE PARIS

1- La formation du jeune joueur

- **L'entraînement et le suivi des 12 - 15 ans dans le Pôle Espoirs de Paris**

Le Comité a suivi 2 Filles et 3 Garçons:
- **5 SHN inscrits sur listes MJS**
- **12 Projets Internationaux en IDF dont 6 à Paris**
- **Soutien DTN, Ligue IDF, Comité de Paris, clubs et parents**

RÉSULTATS

- **19 Victoires en tournois**
- **31 Finales ou ½ Finales**
- **2 joueurs d'IDF: Champions d'Europe par Equipes U16 + Vainqueur et Finaliste en individuel.**

Assemblée Générale du Comité de Paris

TENNIS COMITE PARIS

1- La formation du jeune joueur

Tous nos jeunes « Champions 2019 »

Assemblée Générale du Comité de Paris

TENNIS COMITÉ PARIS

2. Le programme fédéral « Galaxie Team 7 ans »

- Aide à la structuration des clubs pour former des jeunes compétiteurs de niveau régional dès l'âge de 4/5 ans
- Relation de partenariat entre le comité et les clubs pour mettre en œuvre des programmes adaptés
- Ce programme doit être l'amorce du parcours d'accès de nos jeunes au sport de haut niveau

GALAXIE TENNIS

TENNIS COMITÉ PARIS

3. La compétition « GALAXIE TENNIS » pour les 8/10 ans

- **Un calendrier de tournois en format « Orange » et « Vert » organisés par les clubs Parisiens**

TOURNOIS ORANGE (Terrain orange 18 mètres – balles souples – Filet 0,80m)					
Catégories	**Dates**	**Genre**	**Surfaces**	**Clubs**	**Inscriptions**
8 ans	Vendredi 26/10 Samedi 27/10 Engagement 16€	G - F	RES	TENNIS CLUB DE PARIS 15 avenue Felix d'Herelle 75016 PARIS	TENNIS CLUB DE PARIS Tel : 01 46 47 73 90 Mail : contact@tennisclubdeparis.fr
8/10 ans	Vendredi 26/10 Samedi 27/10 Engagement 16€	G - F	BP RES	STADE FRANÇAIS La Faisanderie Parc de St Cloud Allée des Chamillard 92430 MARNES LA COQUETTE	SCHAIBLE Marie 2 rue du Commandant Guilbaud 75016 PARIS Tel : Mail : hebert.b@orange.fr
8/10 ans	Mercredi 26/12 Jeudi 27/12 Engagement 15€	G - F	TB	APSAP Stade Jean Dixmier 19 rue du général Malleterre 75016 PARIS	LECLERC Grégory Stade Jean Dixmier Tel : 06 61 24 47 33
8/9 ans	Mercredi 27/02 Engagement 15€	G - F	RES TB	PARIS UNIVERSITE CLUB Stade Charlety 17 avenue Pierre De Coubertin 75012 PARIS	PARIS UNIVERSITE CLUB Tel : 01 44 16 62 65 Mail : tournoi.tennis@puc.asso.fr

COMITE PARIS

3. La compétition « GALAXIE TENNIS » pour les 8/10 ans

- Un calendrier de tournois en format « Orange » et « Vert » pour l'Elite d'IDF: « CEF »

Assemblée Générale du Comité de Paris

COMITE PARIS

4. La formation des enseignants

- La formation CQP Animateur de Tennis et Educateur de Tennis à Paris par Eric Lajugie (CED Paris) : 12 stagiaires
- La formation DE JEPS en IDF: Sur 6 candidats Parisiens = 5 diplômés
- La formation DES JEPS en IDF: 16 stagiaires dont 5 Parisiens
- La formation PADEL à Paris: 10 stagiaires

Assemblée Générale du Comité de Paris

Conclusion

➢ **Le Programme des « Crocos Rouges »**
(Organisé par Maxime Teixeira et Elsa Morel)

Conclusion

CALENDRIER « CROCOS ROUGES »
2019/2020

DATES	CAT	LIEU DU PLATEAU	INSCRIPTIONS
6 Oct	G-F	Comité de Paris Jean Dornier 19 rue du Général Malleterre 75016 Paris	Maxime Teixeira 06 23 05 41 71 maxime.teixeira@ffr.fr
13 Oct	G-F	PUC : Stade Charléty 17 avenue Pierre de Coubertin 75013 Paris	PUC : Yann Lemeur 01 44 16 62 65 tournoi.tennis@puc.asso.fr
13 Oct	G-F	Tennis club de Paris 15 avenue Félix d'Hemelle 75016 Paris	TCP : Olivier Ramos/Hashmel Jérôme 01 46 47 73 90 contact@tennisclubdeparis.fr
17 nov	G-F	AMICALE MANIN SPORT PARIS 9 rue des Sept Arpents 75019 Paris	Manin Sport : Vincent Duval 06 23 87 26 52 vincent_duval@live.fr
17 nov	G-F	Comité de Paris Jean Dornier 19 rue du Général Malleterre 75016 Paris	Stade Français : Pierre Chamoret 06 85 36 12 34 chamoret.pierre@gmail.com
24 nov	G-F	TCP Joinville Route de la Pyramide 75012 Paris (Bois de Vincennes)	TCPJ : Clément Bigeau 06 28 49 74 14 clembige@gmail.com
24 nov	G-F	Comité de Paris Jean Dornier 19 rue du Général Malleterre 75016 Paris	Le Petit Smash : Franck Remon 06 99 00 20 04 contact@lepetitsmash.com
8 Dec	G-F	Stade Alain Mimoun, 12 rue de la Nouvelle Calédonie 75012 Paris	TC XI : Nicolas Guinot 06 88 17 14 59 nicolas_guinot@yahoo.fr
8 Dec	G-F	Comité de Paris Jean Dornier 19 rue du Général Malleterre 75016 Paris	Vaugirard : Antoine Bourdiaux 06 75 32 78 82 antoine.bourdiaux@gmail.com
15 Dec	G-F	TC XIII 12 rue des Hautes Formes 75013 Paris	TC XIII : Thierry Cheveux 07 83 38 40 08 privat7765@gmail.com
15 Dec	G-F	Comité de Paris Jean Dornier 19 rue du Général Malleterre 75016 Paris	LPR : N.Mellahi/Y.Hesse 06 11 73 65 09/06 88 82 25 23 Yennick.hesse@gmail.com nourmel@hotmail.fr

Assemblée Générale du Comité de Paris

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE
BONNE SAISON 2019 – 2020
Assemblée Générale du Comité de Paris

Intervention fédérale : *e-sport*

Prosper AMAR – Président de la Commission Communication et Digital

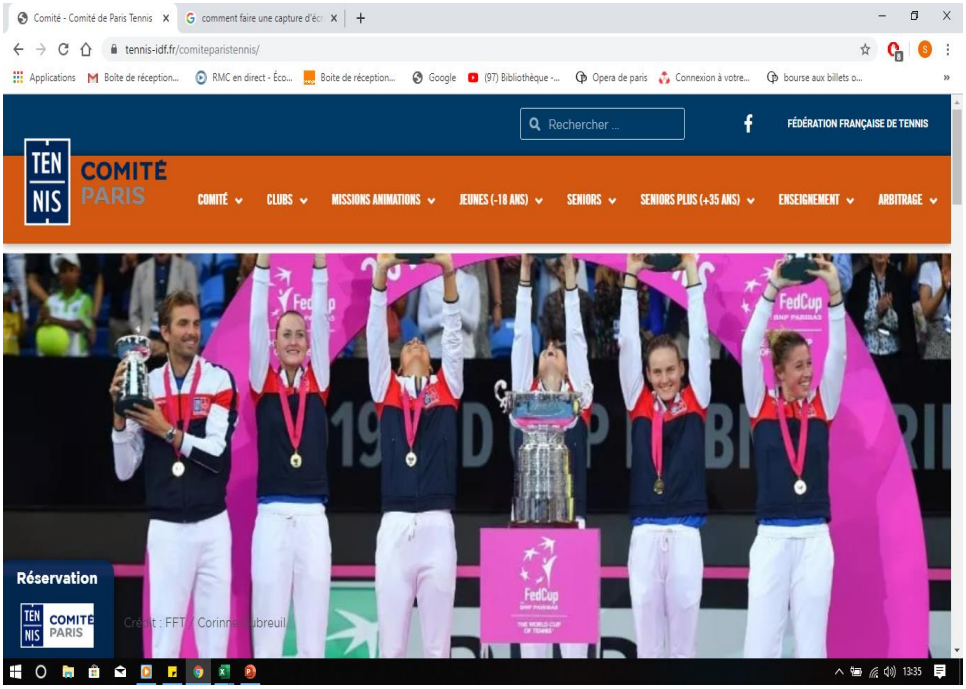

TEN
NIS
Création du Championnat de Paris et de France
E-TENNIS
Comité de Paris
Assemblée Générale
14 novembre 2019

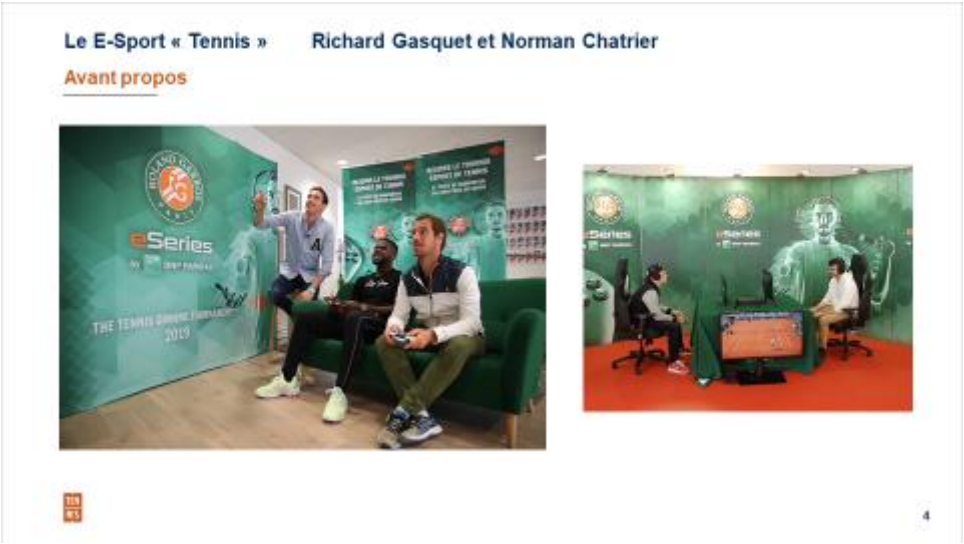
Le E-Sport « Tennis »
Richard Gasquet et Norman Chatrier
Avant propos
eSeries
4

Le E-Sport « Tennis »
Enjeux et objectifs
Sport & Pratique
Rassembler une communauté de joueurs passionnés
Réseau clubs / Redynamiser nos clubs
Redynamiser nos clubs : redonner envie aux ados et jeunes adultes de rester/revenir dans le club en proposant différentes animations. Augmenter les temps forts du club
Création de ressources / Développer les actifs
Trouver de nouveaux partenaires, médias…
Répondre à une appétence montrée par les collectivités territoriales pour l'E-Sport
5

Le E-Sport « Tennis » 2020
Le concept
Création d'un Championnat de Paris et de France Individuel E-Tennis
Phase clubs sur la base du volontariat (Janvier / Février)
Qualificative pour la phase départementale
Phase départementale (Mars)
Qualificative pour la phase régionale
Phase régionale (Avril)
Qualificative pour la phase nationale
Phase finale organisée lors des Internationaux de France 2020
Le champion de France est qualifié pour la finale des Roland Garros E-Series by BNP Paribas
Les grands principes du Championnat de France
Être licencié FFT à partir de la phase départementale
Tableau mixte et intergénérationnel
Jeu *offline* (présence des participants)
Accompagnement de la FFT dans la mise en œuvre (communication, règlement…)
6

Le E-Sport « Tennis »
Encore beaucoup d'idées reçues et des a priori
Moyenne d'âge: 34 ans >> loin du cliché de l'ado « accro » déscolarisé et désocialisé.
C'est pas du sport !!
Concentration (certains matchs durent plusieurs heures)
Résistance à la pression et au bruit
Réflexes, coordination œil/main, tactique, etc.
Succès et grosse affluence aux stands jeux vidéos à Bercy et Roland Garros
Les mêmes qui regardent le match de Nadal ou Djokovic
Les mêmes qui vont ensuite s'entraîner dans leur club
Cela peut être rassurant pour les parents
De voir la passion (inévitable!?) de leurs enfants s'exprimer dans le cadre du club plutôt que seul dans une chambre sombre
7

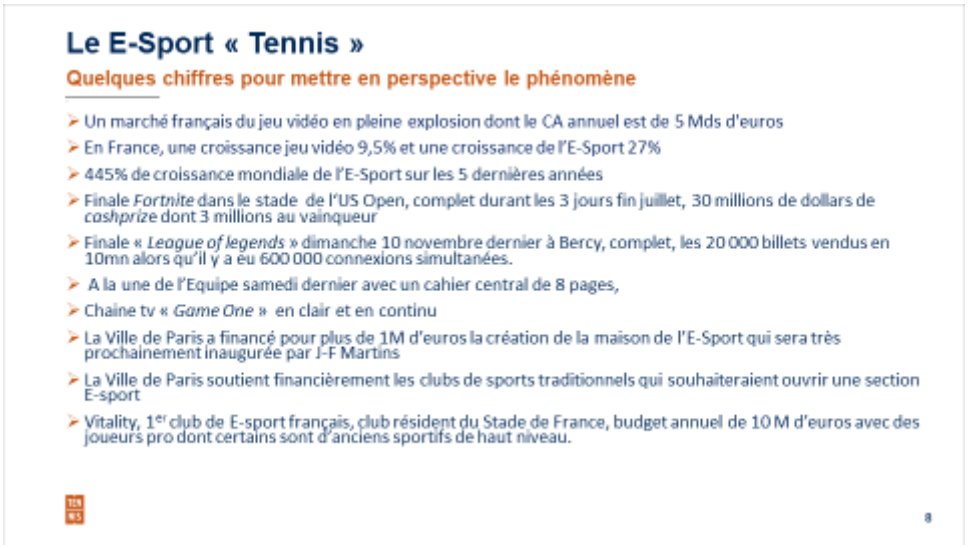
Le E-Sport « Tennis »
Quelques chiffres pour mettre en perspective le phénomène
Un marché français du jeu vidéo en pleine explosion dont le CA annuel est de 5 Mds d'euros
En France, une croissance jeu vidéo 9,5% et une croissance de l'E-Sport 27%
445% de croissance mondiale de l'E-Sport sur les 5 dernières années
Finale Fortnite dans le stade de l'US Open, complet durant les 3 jours fin juillet, 30 millions de dollars de cashprize dont 3 millions au vainqueur
Finale « League of legends » dimanche 10 novembre dernier à Bercy, complet, les 20 000 billets vendus en 10mn alors qu'il y a eu 600 000 connexions simultanées.
A la une de l'Equipe samedi dernier avec un cahier central de 8 pages,
Chaine tv « Game One » en clair et en continu
La Ville de Paris a financé pour plus de 1M d'euros la création de la maison de l'E-Sport qui sera très prochainement inaugurée par J-F Martins
La Ville de Paris soutient financièrement les clubs de sports traditionnels qui souhaiteraient ouvrir une section E-sport
Vitality, 1er club de E-sport français, club résident du Stade de France, budget annuel de 10 M d'euros avec des joueurs pro dont certains sont d'anciens sportifs de haut niveau.
8

L'E-Sport, bientôt aux JO?
Merci de votre attention

Remise des médailles 2019

- Médailles de bronze

  Fabienne BEDOUELLE
  Présidente du TP XV

  Dominique DERVILLE
  Présidente des Enseignantes de Paris

  Paule SEVE
  Présidente d'Actuel XV

  Benjamin BOULANGER
  Président du Lagardère Paris Racing

  Christophe COULOT
  Président de Championnet Sport

  Jacques LE BARAZER
  Président de l'Association Sport et loisirs du 6ème

- Médaille d'argent

  Christophe ROGER-VASSELIN
  Président d'Avenir Tennis Club

Remise des récompenses 2019

- CHAMPION DE FRANCE INDIVIDUEL 55 ANS EN DOUBLE

Jean LECLERCQ (T.C.P.)

- CHAMPION DE FRANCE INDIVIDUEL 70 ANS EN SIMPLE

Pierre-Hervé GAUTIER (C.A.V.)

- CHAMPIONNE DE FRANCE INDIVIDUEL 70 ANS EN SIMPLE

Gail BENEDETTI (L.P.R.)

- CHAMPION DE FRANCE INDIVIDUEL 75 ANS EN DOUBLE

Patrice BEUST (C.A.V.) (

- CHAMPION DE MONDE INDIVIDUEL EN DOUBLE ET PAR EQUIPES 65 ANS

Didier KAISSERIAN (Stade Français)

- CHAMPIONNE DE MONDE INDIVIDUEL 70 ANS EN DOUBLE MIXTE

Nicole HESSE-CAZAUX (L.P.R)

- CHAMPIONNE DU MONDE PAR EQUIPES 75 ANS

Sylvie GALFARD KIRSTEN (C.A.V.)

- VAINQUEUR DE L'OPEN D'AUSTRALIE ET DU ROLEX PARIS MASTERS EN DOUBLE

Nicolas MAHUT (T.C.P.)

- VAINQUEUR DE ROLAND GARROS ET DES MASTERS EN DOUBLE

Kristina MLADENOVIC (L.P.R.)

- VAINQUEURS DE LA FED CUP

Kristina MLADENOVIC (L.P.R.)
Pauline PARMENTIER (T.C.P.)
Capitaine : Julien BENNETEAU (T.C.P.)